

L'administration révolutionnaire des filles de joie

par Florence Lotterie

Alors qu'une légende noire présente la Révolution française comme un temps de débauche, le cas de la prostitution étudié par Clyde Plumauzille montre que 1789 instaure au contraire un ordre moral et politique : femmes indignes, les prostituées sont aussi tenues pour des citoyennes de second rang.

Recensé : Clyde Plumauzille, *Prostitution et Révolution. Les femmes publiques dans la cité républicaine (1789-1804)*, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2016, 398 p., 28 €.

Issu d'une thèse de doctorat déjà récompensée d'un prix, ce beau livre couvre un « angle mort de la recherche » (p. 9) en croisant des approches renouvelées de la Révolution et de ses imaginaires à une histoire sociale et culturelle investie par les problématiques de genre et d'intersectionnalité. Ces perspectives en font aussi un livre engagé pour aujourd'hui, son auteur appartenant à une génération de chercheurs dont les travaux sur le corps et le sexe, en tant que lieux-clés de fabrication de l'indignité sociale, se veulent aussi des moyens d'intelligence politique du monde actuel et de ses contradictions¹. Car si la Révolution apparaît ici comme « un des jalons fondateurs des politiques contemporaines de la prostitution » (p. 370), c'est qu'elle construit, depuis la définition même de la cité nouvelle des droits de l'homme, les actrices de la prostitution comme citoyennes de seconde zone, assignées à des « situations de moindre droit » (p. 23).

Au cœur de ce paradoxe, la surveillance policière en lieu et place d'un discours juridique, du fait de la dépénalisation. C'est pourquoi le livre se concentre sur l'espace parisien, la capitale étant le lieu par excellence où s'expérimentent les formes d'un ordre public de la rue

¹ Voir par exemple Grégoire Chamayou, *Les Corps vils. Expérimenter sur les êtres humains aux XVIIIe et XIXe siècles*, Paris, La Découverte, 2008, et la recension de l'ouvrage par Ariel Suhamy, « Une histoire morale des cobayes humains », *La Vie des idées*, 11 décembre 2008.

soucieux de contenir la turbulence populaire. En héritière de Michel Foucault et d'Arlette Farge, Clyde Plumauzille plonge avec une rigoureuse passion dans les « archives de l'exclusion » (p. 11) où s'exprime autant le souci administratif de surveiller et punir, définir et circonscrire, que les façons d'y répondre. Au ras des vies individuelles qui y manifestent leur singularité, elle redonne « voix et corps aux filles publiques » de la Révolution (p. 8) comme à autant de sujets oubliés de l'histoire et de l'égalité républicaine, pour fait de sexe et de classe : femmes, jeunes, non mariées, venues du petit peuple, précaires de ce fait même – mais sans misérabilisme (p. 57), en mettant en évidence aussi bien les discursivités de la répression, que les stratégies de son contournement.

La « prostitution » introuvable

La relégation civique des prostituées se comprend depuis un déplacement fondateur : si la Révolution, contrairement à un Ancien Régime résolument prohibitionniste, se caractérise d'abord par le « silence des lois » (p. 171), c'est pour mieux confier la gestion de la prostitution à une institution policière qui s'oriente progressivement vers sa « mise en administration » (p. 220), et ouvre ainsi la voie au réglementarisme du XIX^e siècle. La période est en effet marquée par « la répugnance des législateurs » (p. 219) à s'emparer d'un objet que la vertu républicaine tient pour « indigne d'une quelconque forme de reconnaissance politique » (p. 263).

Conséquence pour l'historienne : des archives en creux, où il s'agit plus de traquer les logiques d'un silence que les formes précises (si bien documentées pour le XVIII^e siècle) d'une législation du délit et de ses conditions d'application. C. Plumauzille navigue avec intelligence et pénétration entre des sources différentes : sources parlementaires, rapports de police, enregistrement de l'écrou, interrogatoires, plaintes de riverains, mais aussi « archives des protagonistes » (p. 22). Ces voix de l'intime expriment les négociations individuelles avec les valeurs et les normes sexuelles de la période : on saluera ici la dense analyse du « journal retrouvé » du jeune savant Alexandre Brongniart rendant compte de son apprentissage sexuel par la prostitution, et celle de quelques lettres de détenues à la Salpêtrière en 1795, protestant contre leur condition carcérale.

Soucieux de rupture avec l'ordre monarchique et son arbitraire judiciaire, le Code pénal de 1791 rangera la prostitution parmi les « crimes imaginaires », à l'instar du blasphème. La réclamation d'une loi d'interdiction restera marginale : Claude Fauchet, chantre du christianisme révolutionnaire et héros de la Bastille, s'y emploie sans succès à l'Assemblée en 1789 et, en juin 1795, Jean-François Reubell réclame en vain des députés une définition précise du délit de prostitution, susceptible d'en « purger » l'espace public, la rue et la vue offusquée des « honnêtes » riverains.

Le nouvel ordre des « bonnes mœurs »

Le livre montre aussi très bien, par l'analyse des débats parlementaires, en quoi l'héritage philosophique libéral de la Révolution contrarie la fonction répressive dévolue à la police, révélant du même coup l'enjeu disciplinaire d'une définition de la prostitution. Fauchet le prohibitionniste avait ainsi distingué entre le scandale de la prostitution visible de rue et la vie de débauche domiciliée, supposant un espace privé nécessairement soustrait à l'inquisition de l'autorité ; deux ans plus tard, Robespierre évoquera, devant la tentation d'élargir le spectre des rafles, « le secret des maisons » (p. 204). Un premier verrou saute avec l'an II et ses visites domiciliaires systématisées, dans un contexte de « politisation des mœurs » (p. 228) où la Révolution traque ses ennemis là où ils sont réputés se cacher, à savoir dans les lieux de perdition. Le Palais-Égalité, ci-devant Palais-Royal, se fait métonymie de la corruption contre-révolutionnaire, et l'on punit dans la prostituée son « incivisme » (p. 222).

Ce « nouvel intolérable » de la prostitution de rue (p. 229) recoupe alors celui, plus général, de « l'invasion féminine de l'espace public » (les clubs de militantes seront fermés) et s'associe au spectre de la contagion vénérienne, selon une fantasmagorie de la souillure qui joue un rôle capital dans la volonté de retrancher une « population d'indésirables » (p. 262) du corps politique sain : elle sert à repérer, quadriller, recenser et marquer. Car cette archéologie du réglementarisme montre comment se nouent, de plus en plus fermement, dans l'ordre du discours et de la répression de la police, enregistrement, enfermement et inquisition sanitaire.

La Révolution ne fut pas faite par des voluptueux, selon la formule de Baudelaire : quelle que soit la prudence de l'auteur sur le puritanisme révolutionnaire, on reconnaît partout les lecteurs de Rousseau (celui du livre V d'*Émile*) soucieux de fonder l'ordre de la cité nouvelle sur la « pudeur civique » (p. 281). La dépénalisation révolutionnaire de la prostitution est un geste négatif, « par omission, non par conviction » (p. 199) et le livre commence d'ailleurs sur le rejet de la « légende noire » (p. 5) d'une Révolution que caractériserait la débauche la plus dissolue, telle que tout un XIX^e siècle la fixera. Des philippiques de Chaumette, en 1793, à la fin du Directoire, en passant par la création du « Bureau central » (1795), ancêtre de la Préfecture de police, Clyde Plumauzille nous fait suivre la montée du refrain contre les femmes (du peuple) impudiques et les conduites d'extraversion qui transgressent les normes de genre, avec son corollaire répressif au nom des « bonnes mœurs » (bourgeoises) dont l'« outrage » devient bientôt une catégorie juridique. La Révolution hérite aussi de ce temps où Diderot, puis Mercier, se lamentaient d'avoir à promener leurs filles et leurs épouses vertueuses dans des allées pleines de *raccrocheuses*.

Histoire des femmes infâmes

Parmi les mots de l'Ancien Régime, la Révolution finit par préférer « femme publique », celle dont le scandale est, précisément, la publicité et la visibilité. Le vide juridique persistant contraint l'institution policière à produire et affiner « l'ordre du discours » de son interventionnisme, fabriquant, par ses propres catégorisations, le groupe qu'elle est censée réprimer. Clyde Plumauzille montre comment, en particulier, la descente ou « la rafle » tend à s'affranchir de la présentation de preuves (que les textes réglementaires exigent pourtant) pour mieux imposer comme évidence la situation floue de « commerce de femme publique » (p. 324). La fin du Directoire renoue alors avec tout un pan de l'Ancien Régime : la circulaire de police de 1798 qui fait du racolage public la preuve (et non ce qu'il faut démontrer) du scandale, n'est pas si éloignée de l'ordonnance Lenoir de 1778.

Nommer, c'est fabriquer les contours de ce qui peut devenir alors la cible. La démarche constructiviste du livre confirme que la Révolution s'inscrit dans la longue durée du « grand enregistrement » (p. 269) des indésirables, incorrigibles et autres marginaux d'une vie urbaine et d'une sphère publique en voie d'embourgeoisement. Exclusivement centrée sur « la femme du peuple se prostituant dans la rue » (p. 282), l'action policière seconde, autant qu'elle contribue à construire, la perception morale et sociale de ce que Parent-Duchâtelet pourra désigner comme « une classe qui se sépare de la société » par ses « habitudes scandaleuses »².

Les forces de police ne trouvent et ne pénalisent que les prostituées qu'elles cherchent.
(p. 339)

La « mise en administration » des prostituées a eu besoin de la rhétorique morale du scandale. Elle va se nourrir de l'imputation renouvelée de « libertinage », ouvrant sur la psychologisation de la déviance sexuelle propre au discours réglementariste du XIX^e siècle. Les femmes publiques sont des espèces d'hyper-libertines à la « sexualité effrénée » (p. 292) qu'il conviendra plus que jamais de *contenir*. Alors, la prostitution sera redevenue le « mal nécessaire » dont parlait Rétif de la Bretonne dans *Le Pornographe* (1769), et pour lequel il faut des zones de tolérance et de surveillance spécifiques.

Retourner le stigmaté : rapports de sexe, marché du sexe

Autant que de la méthode foucauldienne, Clyde Plumauzille se réclame de l'approche interactionniste venue d'Erwin Goffman et de ses analyses des constructions de genre et de classe. Cette intersectionnalité est au cœur de l'interprétation de la prostitution, envisagée non

² Alexandre Parent-Duchâtelet, *De la prostitution dans la ville de Paris*, t. I, Paris, Baillière, 1836, p. 26-27.

comme un signifié fixe, mais comme la catégorisation mobile, historicisée, d'un « signifiant transgressif » (p. 15). Il n'y a pas « la » prostitution ; mais il y a des façons, localisées dans le temps et l'espace, de s'emparer de ce marqueur *spécifiquement féminin* d'infamie qu'est, selon l'expression de Gail Pheterson, le « stigmaté de putain » (p. 233). Dans l'opération révolutionnaire de discrimination entre ceux qui ont droit de cité et ceux qui ne l'ont pas, les prostituées seront des citoyennes « diminuées » (p. 14). L'hystérisation de la soi-disant libertine est alors une façon de produire l'identité indigne qui individualise et psychologise des conduites dont on évite par là même de reconnaître la dimension économique.

D'abord, la prostitution répond à la misère, et à ce que cette dernière manifeste de contrainte de genre : ces femmes de classe modeste, jeunes, sans appui matrimonial, souvent en rupture de ban familial, sont les victimes structurelles d'un chômage chronique des métiers féminins (en particulier du textile) où elles peuvent même être disqualifiées par les hommes. La prostitution prend ici place dans un régime de vie marqué par l'occasionnel, le provisoire, un nomadisme social avec lequel les filles peuvent éventuellement jouer pour échapper à l'imputation délictueuse : se déclarer « brodeuse », « polisseuse d'or », dans les interrogatoires, c'est s'exempter du nom (et de l'état) de « fille publique ». Pour une voix (celle de l'encyclopédiste Jacques Peuchet, pendant la Constituante) qui les dit « coupables par misère » (cité p. 187) et évoque le devoir de protéger les plus démunies, combien les stigmatisent ?

La répression proto-réglementariste de la prostitution à partir de la création du « Bureau central » de 1795 illustre le fait que la « réaction thermidorienne » néglige le traitement de la question sociale. Ce sont les femmes qui le rappellent elles-mêmes, soit qu'elles réclament une « éthique de la subsistance » (p. 62), en opposant à la police le droit d'exercer un métier pour vivre, soit qu'elles parviennent à formuler une protestation contre les conditions d'une répression qui leur dénie une place digne dans la nouvelle citoyenneté révolutionnaire, comme ces internées de la Salpêtrière qui écrivent pour dénoncer la dureté et l'injustice *politique* de leur incarcération.

Dans le sillage de Judith Butler et de Goffman, le livre (c'est son effet de mode) insiste ainsi sur la « capacité d'agir » (entre *agency* et *empowerment*) de sujets aptes à négocier leur « autonomie précaire » (p. 41) sur et dans une société qui les refoule dans ses marges. Quitte à ne pas trop insister sur le rapport à ces grands absents que sont, dans la structure prostitutionnelle, les proxénètes (« jamais inquiétés », p. 133) et les clients (inconnus des archives de police, et notamment épargnés par l'obsession sanitaire sur le mal vénérien). Le client trouve toutefois une incarnation sensible dans le journal du jeune Brongniart, révélant au passage, outre une pièce de choix pour une « histoire des sensibilités masculines » (p. 156), un rapport de sexe structurellement asymétrique au sein du *continuum* de « l'échange économique-sexuel » (p. 124).

Se référant ici à Paola Tabet³, Clyde Plumauzille ne pose pas la question de « ce qui ne va pas dans la prostitution » du point de vue abolitionniste⁴. Son souci est l'évaluation d'un phénomène global de reconfiguration des pratiques et de leurs définitions au sein d'un « marché du sexe » dont Paris, et ses aménagements spatiaux de zones de loisir et d'activités ludiques à destination des élites sociales issues de la Révolution, constituent l'ensemble inclusif (de là, de très belles pages sur les évolutions culturelles du Palais-Royal). Le bourgeois s'amuse : les « filles » lui offrent « une activité sexuelle récréative et cumulable avec d'autres formes de divertissement » (p. 100). Trop visible, mais si récréative : la prostituée est prête pour le *Barnum* urbain du XIX^e siècle – son scandale, et son nouveau mythe esthétique :

Lorsque la ville devient vitrine à spectacle, la prostituée y apparaît, parcourant ses boulevards, hantant ses brasseries, en même temps qu'elle accède à des représentations littéraires et plastiques.⁵

Adieu Manon Lescaut, place à Nana : mais dans l'intervalle, le livre de Clyde Plumauzille nous aura permis de regarder l'envers des mythes – et de la Révolution : ce que nous dit, de la place du peuple lui-même, la prostitution de ses femmes.

Bibliographie

- Érica-Marie Bénabou, *La Prostitution et la police des mœurs au XVIII^e siècle*, Paris, Perrin, 1987.
- Alain Corbin, *Les Filles de noce. Misère sexuelle et prostitution (XIX^e et XX^e siècles)*, Paris, Flammarion, 1982.
- Arlette Farge, *La Vie fragile. Violence, pouvoirs et solidarités à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 1986.
- Clyde Plumauzille et Mathilde Rossigneux-Méheust, « Le stigmate ou “la différence comme catégorie utile d'analyse historique” », *Hypothèses*, 2014/1 (17), p. 215-228.
- Mathieu Trachman, « La banalité de l'échange. Entretien avec Paola Tabet », *Genre, sexualité et société*, n°2, automne 2009.

Publié dans lavedesidees.fr, le 16 juin 2017.

3 Paola Tabet, *La grande arnaque : sexualité des femmes et échange économique-sexuel*, Paris, L'Harmattan, 2004.

4 Carole Pateman, « Qu'est-ce qui ne va pas dans la prostitution ? », in *Le Contrat sexuel*, trad. Ch. Nordmann, Paris, La Découverte, 2010 [1988], p. 261-300.

5 Éléonore Reverzy, *Portrait de l'artiste en fille de joie. La littérature publique*, Paris, CNRS Éditions, 2016, p. 56-57.